

Réunion plénière du mercredi 4 septembre 2013***Présents:***

Jan Verhoeve, président, Michel Colinet, Christine Collet, Dominique Darte, Catherine Dendauw, Guy Girouille, Ariel Gonzalez Ruiz, Lodewijk Goubert, Laurence Pinte, Maria Ploumen, Véronique Tai, Bergie Van Den Bossche, José Vilain, membres

Présents par procuration:

Thierry Lhoest, membre

Lors de cette réunion plénière plusieurs sujets ont été examinés.

Sur la base des notes d'orientation et des notes de discussion rédigées à cet effet, la Commission a traité les sujets suivants:

- Modèles adaptés des comptes annuels pour associations et fondations ainsi que la liste adaptée des contrôles arithmétiques et logiques des comptes annuels établie selon les schémas standard applicables aux associations et fondations ;
- Impôts différés - révision de l'avis 165/1 ;
- Question relative au traitement comptable de la cotisation Wyninckx de 1,5 % pour pensions complémentaires ;
- L'emploi du compte de liaison entre une société étrangère et sa succursale belge : compte tenu des réactions reçues à la suite du projet d'avis publié, certaines adaptations ont été apportées au projet d'avis. Le projet d'avis adapté a été approuvé.
- Reconnaissance des produits et des charges correspondant à des intérêts et des redevances, de l'affectation de résultats au titre de dividendes et tantièmes et des produits correspondant à des dividendes et tantièmes : le projet d'avis publié a été approuvé.